



IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

27 et 29, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL

JOSEPH BEGIN, Directeur-Propriétaire

Téléphone: Bell 43474

La Croix JOURNAL CATHOLIQUE

Le Samedi, 24 Août 1918. Vol. XVI. - No 18

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

ABONNEMENT

Payable d'avance

CANADA

1 an, \$3; 6 mois, \$1.00

MONTREAL ET BANLIEUE

(par la poste)

1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25

ÉTATS-UNIS

STRANGER (Union postale)

1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25

Un numéro 5 sous

LES Défenseurs du Pape

1868-1918

Nous ne saurions laisser passer le cinquantenaire du geste magnifique qu'ont fait les quelques centaines de jeunes gens qui sont accourus à la défense du Pape, en 1868, sans mettre en évidence l'importante leçon qu'il comporte dans les temps cruels que le Canada traverse.

Pie IX était menacé par les garibaldiens et quelques Etats du Saint-Siège étaient déjà tombés entre leurs mains sacrilèges.

Mgr Bourget, archevêque de Montréal, qui savait toujours traduire son dévouement à l'Église par des actes dans lesquels il mettait tout son noble cœur, fit alors un appel à la jeunesse canadienne.

Cinq cents braves s'enrôlèrent et partirent l'enthousiasme au cœur, comme à une fête.

C'est que la cause qu'ils allaient défendre de leurs poitrines de vingt ans était grande et belle.

Leur vie, ils étaient heureux de l'offrir pour le Vicaire du Christ. Ils étaient convaincus qu'ils ne pouvaient envier une mort plus glorieuse.

Aussi, quel magnifique dédain des dangers qu'ils pouvaient courir! C'étaient des Canadiens français. La race, depuis cinquante ans, n'a pas dégénéré.

Le même courage, la même grandeur d'âme la caractérise.

Mais, pour l'émouvoir il faut un objet digne d'elle.

Si elle n'a pas répondu spontanément aux appels du gouvernement Borden depuis quatre ans, c'est que la cause pour laquelle on lui demande jusqu'au sacrifice de sa vie lui est en quelque sorte étrangère.

Et, après la parole de S. S. Benoît XV la qualifiant de suicide de l'Europe, cette cause ne saurait émouvoir l'âme des Canadiens français, ni réchauffer leur cœur.

Rien d'étonnant donc qu'ils ne répondent pas avec empressement aux ordonnances réitérées de M. Borden.

Cependant, ils restent braves comme ils l'ont toujours été et prouvé en maintes circonstances.

Qu'un nouveau 1868 se présente et on les verra par milliers se lever et partir joyeusement.

Vive le Pape!

JOSEPH BEGIN.

LE Temple de Jérusalem et le sionisme

La question du sionisme semble assoupie. Elle n'en est pas moins actuelle.

Faire de la Palestine un état juif, ce serait heurter le sentiment, non seulement des chrétiens indigènes, mais du monde musulman tout entier, ce serait, pour la France et l'Angleterre, s'exposer aux plus sévères mécomptes. Aucun homme d'Etat digne de ce nom, à quelque croyance qu'il appartienne, ne peut songer sérieusement à faire une réalité d'une idée purement sentimentale, et capable d'enflammer tout l'Orient, dit un rédacteur du XXe siècle, journal belge. Il continue:

Le juif autrichien Théodore Herzl n'a pas inventé le sionisme. Nous voudrions rappeler un essai sioniste peu connu, remontant aux dernières décades du 18e siècle. Il se proposait, en première ligne, la restauration du temple de Jérusalem et compta parmi ses principaux promoteurs les coryphées du philosophisme maçonnique. Aussi bien ce n'était pas le nationalisme juif qui inspira le mouvement. Plagiaires de Julien l'Apostat, le César "philosophe", ils se proposaient d'infliger un démenti à l'Évangile.

F. d'Alembert s'en explique sans ambages dans ses Eclaircissements sur les éléments de philosophie (T. V, 3e question): "C'est une chose très étonnante que parmi tant d'empereurs turcs, ennemis déclarés du christianisme, dont même quelques-uns avaient juré la perte, aucun n'ait encore pensé au projet dont nous parlons. On nous a objecté qu'il y a une mosquée de bâtie à l'endroit même où était ce temple et que la loi mahométane défend d'abattre aucune mosquée. Mais je doute que cette raison arrêta un sultan zélé, qui saurait bien se faire appuyer par le mufti... Il n'y a pas, ce me semble de chrétien sincère qui ne doive souhaiter que Dieu permette cette entreprise impie. Car il en résulterait sans doute en faveur de la religion chrétienne (à un nouvel argument des plus éclatants." O hypocrisie!)

En toute cette négociation, ce qui surprend surtout c'est la légèreté de d'Alembert. Le naïf encyclopédiste ne paraît jamais avoir ouvert le Coran, ni lu la surate de l'Isra'îl, ou voyage nocturne exécuté par le "Prophète" de la Mecque à Jérusalem. Depuis cette nuit mémorable, l'emplacement du temple juif est devenu le troisième sanctuaire de l'Islam. Désaffecter ce sanctuaire et en faveur de qui? Des Juifs, que le livre sacré des musulmans maudit en cent endroits. (Pas les juifs kabbalistes.) Mahomet était kabbaliste. Il les proclame ennemis jurés des croyants, métamorphosés en singes, en porcs! Un philosophe pouvait seulement songer à faire pareille ouverture au sultan-calife de Stamboul, lequel ne possède d'ailleurs aucune autorité en matière religieuse.

L'ignorance ne doute de rien. Complètement étranger aux questions islamiques, d'Alembert poursuivit étourdiment sa campagne (d'origine judéo-maçonnique) en faveur du temple de Jérusalem. N'étant pas en relations directes avec le grand seigneur, il dut chercher un puissant protecteur, capable de mener à bonne fin cette "entreprise impie". Son choix s'arrêta tout naturellement sur Frédéric de Prusse. (qui était F. M.) Ce monarque était, après bien des péripéties, parvenu à nouer des négociations avec le sultan Moustapha III. Le 29 mars 1761, son envoyé Hauden, plus connu sous le nom de Rexin, concluait avec la Porte, au nom de la Prusse (luthérienne), un traité d'amitié conçu en huit articles. Vers le milieu de 1763, un ambassadeur turc arrivait à Berlin porteur de riches présents et chargé de s'entendre avec le cabinet prussien. F. d'Alembert pensa devoir profiter de cette circonstance et le 18 octobre il écrivit à F. Voltaire: "Vous savez, apparemment, qu'il y a actuellement à Berlin un circoncis qui, en attendant le paradis de Mahomet, est venu voir votre ancien disciple de la part du sultan Moustapha.

belle occasion de faire rebâtir le temple de Jérusalem". Le 29 décembre de la même année, il s'adressa de nouveau à Voltaire: "Je ne doute pas que nous parvinssions à faire rebâtir le temple de Jérusalem, si votre ancien disciple ne craignait pas de perdre à cette négociation quelques honnêtes circoncis qui emporteraient de chez lui trente ou quarante millions".

Frédéric, malgré les pressantes instances des "philosophes", avait, paraît-il, négligé d'entretenir le Divan turc de la restauration du Temple. De 1769 à 1772, des Russes infligèrent aux Ottomans une série de désastres; incendie de leur flotte, perte de la Moldo-Valachie, de la Bessarabie, de la Crimée. En 1772, le roi de Prusse fit offrir sa médiation à la Porte, moins par amitié pour son allié Moustapha que pour arrêter la marche des Russes victorieux. Le sultan aux abois agréa les bons offices du courtier prussien.

D'Alembert crut l'heure arrivée. Il rappela au roi le projet cher aux "philosophes". Le monarque prussien se souciait médiocrement de compliquer la marche laborieuse des négociations. Le 23 juillet, il adressa à d'Alembert une réponse, où il se moque agréablement des encyclopédistes et des francs penseurs: "Je vous réponds d'avance que les abîmes de la terre ne s'ouvriraient pas pour vomir des flammes et consumer les ouvriers qui rebâtiraient le temple de Jérusalem (1). Moustapha n'a point assez de fonds, après les énormes dépenses qu'il a faites dans cette guerre pour se charger d'une pareille entreprise. Les Juifs de Constantinople ne sont pas assez riches pour l'entreprendre. Il faudrait pour y réussir que les encyclopédistes fissent une quête dans tout l'univers et imposassent une taxe aux francs penseurs et avec cet argent nous relèverions cet édifice, en bravant les flammes. Cependant ne croyez pas que ce temple ébahi démontât Messieurs de la Sorbonne; ils se jetteraient dans des distinctions. Laissons aux Garasses modernes le faible argument d'Ammien Marcellin pour étayer leur vieux palais magique qui s'éroule."

Cet argument toutefois le paraissait pas si méprisable à d'Alembert. Il insista, au risque de passer pour un Garasse aux yeux de son royal correspondant, bien convaincu qu'en cas de réussite il démontait Messieurs de la Sorbonne. Frédéric, qui voyait les négociations pour la paix sur le point d'être rompues, répondit aux nouvelles instances des philosophes: "S'il y avait moins de difficultés à terminer la paix, le temple de Jérusalem pourrait être réédifié par un des articles, mais il ne faudrait pas à présent ajouter une condition pareille qui ne ferait qu'embrouiller les choses. Ce pourrait être le sujet d'une négociation particulière. Que la Sorbonne, cependant, n'en ait pas le moindre soupçon, ou vous la verriez épuiser les bourses dévotes, envoyer le plus pur de votre or en Turquie, pour contrecarrer les protecteurs du temple. Enfin ce temple existait et les sorbonniques soutiendraient avec leurs sophismes qu'il n'en est rien". Comme pour entretenir les illusions de d'Alembert, le roi philosophe lui écrivit le 27 octobre suivant: "J'enverrais volontiers au nouveau temple de Jérusalem une vermine hébraïque dont je serais bien aise de me dessaisir, si l'on pouvait persuader à M. Mustapha d'en permettre la réédification".

der à M. Mustapha d'en permettre la réédification".

Dans toutes ces négociations, Frédéric n'avait fait qu'amuser d'Alembert. Il finit par se débarrasser de ses importunités par une dernière lettre en date du 4 décembre de la même année. "Je crois... qu'il ne sera pas plus question de rebâtir le temple de Jérusalem que de reconstruire la tour de Babel".

Cette allusion était plus qu'ironique! Voltaire, non moins jaloux de l'entreprise que d'Alembert, la poussa de son côté avec la même activité. Nous ignorons si, depuis son Mahomet ou le fanatisme, il avait acquis sur l'Islam des notions moins enfantines qu'en témoignage l'agencement de cette prosaïque tragédie. Lassé de la tiédeur que mettait dans cette affaire un prince plus roi encore que sectaire, plus occupé de faire mentir ses ennemis que les prophéties, plus intéressé à relever ses manufactures que le temple de Jérusalem, Voltaire résolut de s'adresser à Catherine II de Russie (qu'il croyait acquise aux FF...)

Un ancien esclave, devenu principal bey d'Égypte sous le nom d'Ali-bey, voyant la Porte engagée dans la guerre avec les Russes, en profita pour se déclarer indépendant dans la vallée du Nil. Depuis Ramsès II jusqu'à Mehemet Ali et le général Allenby, les maîtres de ce dernier pays se sont toujours trouvés entraînés à tenter la conquête de la Syrie-Palestine. Ali-bey envoya en Syrie Mohammad-bey, un de ses lieutenants, à la tête de 80,000 hommes. Il entra en relations avec Amrad-Dahr, chef de partisans, lequel achevait d'expulser les Turcs de la Galilée. Tous deux se mirent en rapports avec la Russie qu'ils appelèrent en Syrie. Une escadre moscovite ne tarda pas à paraître dans les eaux de la Méditerranée orientale où, entre autres opérations, elle procéda au bombardement de Beyrouth. Voltaire pensa trouver le mamlouk Ali-bey plus accommodant que le sultan Moustapha. Il ignorait qu'aucun pouvoir musulman ne jouerait son existence en se prêtant à la destruction d'un sanctuaire islamite, surtout en faveur des Juifs abhorrés. Le despote Abdullamid n'a pas même osé accorder à son ami, "el-hadj Ghullion", (le roi de Prusse), "le protecteur des 300 millions de musulmans", la modeste mosquée du Mont Sion, demeurée possession chrétienne jusque dans la seconde moitié du 16e siècle.

Que les Sionistes méditent cet antécédent; ce souvenir les empêchera de nourrir des illusions à cet endroit. Le 6 juillet 1771, Voltaire écrivit à Catherine II: "Si Votre Majesté a une correspondance suivie avec Ali-bey, j'implore votre protection auprès de lui. J'ai une petite grâce à lui demander. Ce serait de faire rebâtir le temple de Jérusalem et d'y rappeler tous les Juifs, qui lui paieraient un gros tribut et qui feraient de lui un Grand Seigneur".

La proposition contenait de quoi séduire l'esprit d'une souveraine moins réaliste que Catherine II.

Une ordonnance datant de 1713, renouvelée par Pierre le Grand en 1747, interdisait aux Juifs l'accès du territoire russe. Mais à la suite des conquêtes et des annexions successives de la Crimée, de la Bessarabie, de la Courlande et de la Pologne, une énorme proportion de population israélite se trouva incorporée à l'empire des tsars. Comme on ne pouvait songer à proscrire tous ces

PRIÈRE POUR LA PAIX

RÉDIGÉE ET PRESCRITE PAR

S. S. BENOIT XV

ET, AU RECTO,

LE PORTRAIT DU PAPE

(lustré en or, format 3 par 5 pouces)

En vente à la CROIX, 27 rue Saint-Gabriel, Montréal

\$12.00 le mille, \$2.00 le cent, 5 sous l'unité

76,000 ont déjà été distribués par tout le Canada et les États-Unis

Vous qui restez au pays, priez pour la paix, priez pour que nos jeunes gens puissent nous revenir bientôt.

Juifs, on les parqua dans leurs provinces respectives, avec défense formelle d'en sortir. A première vue, l'ouverture des "philosophes" devait donc sourire à Catherine. Elle lui fournissait l'occasion de se débarrasser à bon prix de la vermine hébraïque avec l'assurance de plaire à ses sujets et d'obtenir de cette façon l'absolution de son incroyance notoire et de son mépris pour l'opinion publique.

Nous ignorons quel genre de réponse la tsarine accorda aux ouvertures de Voltaire. Manifesta-t-elle plus de zèle que Frédéric pour accorder la petite grâce, ou bien renvoya-t-elle ses amis, les francs penseurs, à la prise de Constantinople qu'elle méditait alors? Deux ans après la lettre de Voltaire à la Sémiramis du Nord, Ali-bey, trahi par la fortune, quitta précipitamment l'Égypte pour se réfugier en Syrie.

Moins connu encore que les intrigues sionistes des philosophes français nous paraît l'appel adressé par Bonaparte (F. M.: depuis 1797) aux Juifs, lors de l'expédition d'Égypte. Témoin cet extrait du Moniteur, an VI, no 243, p. 989:

"Constantinople, le 28 germinal. "Bonaparte a fait publier une proclamation dans laquelle il invite tous les Juifs de l'Asie et de l'Afrique à venir se ranger sous ses drapeaux pour rétablir l'ancienne Jérusalem. Il en a déjà armé un grand nombre et leurs bataillons menacent Alep (sic)."

On ignore les suites de cet appel. Les hommes passent, mais la parole de Dieu reste.

Mgr DOUVILLE

Nous avons le regret d'apprendre à nos lecteurs la mort de Mgr J. A. I. Douville, P. A.

Il fut longtemps le supérieur du Séminaire de Nicolet. Son dévouement pour la grande cause de l'éducation catholique de la jeunesse a été remarquable.

Un de ses disciples dit de lui: "Avec Mgr Douville, descend dans la tombe le dernier représentant de cette pléiade d'hommes illustres, qui ont consacré toute une vie à la cause éducationnelle. Le vieux Séminaire de Nicolet en comptait plusieurs. Ils sont tombés un à un laissant après eux les plus

beaux exemples et des œuvres fortement édifiées à la clarté du plus fervent patriotisme et des plus éclatantes vertus. Mgr Douville, qui depuis plus d'un demi-siècle, était le gardien jaloux des traditions nicolétaines, est mort avec toutes les espérances d'un bon père de famille qui laisse l'œuvre de sa vie laborieuse entre les mains de fils pieux et respectueux de la mémoire de celui qu'ils avaient appris à aimer et à admirer."

Sur cette tombe vénérée, nos lecteurs n'oublieront pas de déposer une bonne prière.

Député-régistrare à Québec

M. Jules Larue, notaire, a été nommé député-régistrare du Service Militaire, à Québec. Il succède à M. A. Taschereau.

L'Idéal Catholique

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Guide sûr

Informations

Bons conseils

Saine littérature

Utile et agréable

ABONNEMENT

Un an, 1 numéro chaque mois \$ 2.00

Un an, 10 numéros chaque mois 10.00

Un an, 20 numéros chaque mois 16.00

27, rue Saint-Gabriel, 27 MONTREAL

Avez-vous payé votre abonnement à la CROIX!

(1) Allusion au récit d'Ammien Marcellin sur la restauration de Julien l'Apostat.

# VERS LA PAIX RELIGIEUSE

— par —  
François Veullot

(Ecrit pour la Croix)

Un des plus éminents parmi les évêques de France, Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, vient d'être enlevé par une soudaine et rapide maladie. Son dernier acte épiscopal avait apporté un nouveau témoignage à l'Union Sacrée.

Voici quelques semaines, en effet, il avait accompli une tournée pastorale à travers les cantons reconquis de l'Alsace, auxquels le Souverain-Pontife a étendu sa juridiction. Et, parmi ces populations rendues à la mère-patrie, l'évêque avait été regu selon sa dignité. Les autorités militaires et civiles avaient salué le représentant de l'Eglise. On aurait pu se croire revenu au temps du Concordat. Une fois de plus, la Lanterne aurait eu quelque prétexte à demander si la loi de séparation était encore en vigueur.

Les témoignages se répètent et se multiplient. Ma dernière correspondance a prouvé que ce n'est pas seulement le sol alsacien qui en est le théâtre. A Paris même, on a vu s'opérer avec éclat, ce rapprochement plein d'espérance. Il m'est revenu, depuis, d'autres détails qui, des points les plus éloignés du pays, confirment cet esprit nouveau. C'est à Nevers où, dans une fête franco-américaine, l'évêque et le préfet se retrouvent à la tête de l'assemblée et assistent ensemble à la prière qui ouvre la cérémonie; c'est dans un diocèse méridional, où la proclamation de justice et de liberté, rédigée par l'office national des Orphelins de la guerre, est remise à l'évêque, afin qu'il en donne lecture publique au nom de toutes les autorités réunies.

En vérité, nous sommes en marche, à grands pas, vers la paix religieuse.

Quelques impatients, chez nous et à l'étranger, trouvent qu'il est insuffisant de constater que nous marchons vers cet idéal; ils voudraient qu'on pût reconnaître déjà que ce but est atteint. C'est oublier deux choses importantes: l'état des partis et de l'opinion, en France, avant la guerre, et la conduite ordinaire de la Providence à l'égard des nations.

Rappelons-nous donc, une fois de plus, qu'il y a quatre ans, les hommes et les groupes au pouvoir, dans notre pays, s'enfonçaient de plus en plus dans une hostilité foncière et militante contre l'Eglise et que les élections, accomplies trois mois avant le jour tragique, avaient nommé une Chambre capable des pires excès religieux! Pour que la majorité issue de ce verdict du suffrage universel et le gouvernement choisi par cette majorité fussent d'ores et déjà résolus aux réparations nécessaires, il faudrait un vrai miracle, un miracle étonnant entre tous les miracles, puisqu'il aurait retourné complètement l'esprit et la volonté de plusieurs centaines d'hommes.

Or, c'est ici qu'il faut se souvenir également des voies coutumières de la Providence. Elle n'a pas pour habitude de gouverner les peuples à coups de miracles. Les chemins de Damas se rencontrent rarement dans la vie des individus, plus rarement encore dans l'histoire des nations. Les grands changements sont le résultat d'une évolution lente et progressive. Alors même qu'ils paraissent, à la faveur d'un événement imprévu, s'être opérés soudainement, ils ont été préparés par un long et patient travail.

Et c'est précisément ce travail qui s'accomplit sous nos yeux; c'est ce travail, interrompu parfois par des incidents plus ou moins fâcheux, parfois entravé par des interventions plus ou moins regrettables, qui se poursuit quand même à travers tous les obstacles et dont, de temps à autre, à la lueur d'un éclair, nous pouvons discerner les effets de plus en plus considérables.

Ainsi, deux questions capitales, dont la solution heureuse affirmerait et avancerait en même temps cette paix tant désirée sur le terrain religieux, se posent en ce moment devant l'opinion publique. Et elles se posent en termes nouveaux, qui justifient toutes les espérances.

Je veux parler du rapprochement entre la France et Rome et des prières nationales.

La mission pastorale, et patriotique aussi, dont Mgr Gauthey, quelques jours avant sa mort, s'est acquitté en Alsace reconquise, a ramené l'attention de tous les esprits clairvoyants sur la nécessité d'une entente entre la République et le Vatican. L'Archevêque de Besançon fut traité, sur le territoire alsacien, comme au temps du Concordat. L'exercice même de son ministère épiscopal au milieu de ces populations attestait, à sa manière, un accord du moins tacite entre l'autorité religieuse et le pouvoir civil. Tous nos hommes politiques, intelligents et patriotes, admettent bien que les problèmes ecclésiastiques, en Alsace-Lorraine, ne pourront être résolus que par des négociations du même genre. Ils sont prêts, n'en doutez pas, à conformer leurs actes à cette nécessité.

En même temps, sur un autre terrain, la même question s'impose à l'attention générale. Il y a deux ans, un député de gauche, appartenant à la religion israélite, M. Lazare Weiller, avait entrepris, en faveur de la reprise des rapports diplomatiques avec le Saint-Siège, une campagne retentissante qu'il n'a pas interrompue. Voici, maintenant, qu'un de ses collègues, un radical, hier encore membre du cabinet, M. de Monzie, vient à la rescousse. Il a publié, sur ce sujet, un livre qui soulève de nombreux et passionnés commentaires: *Rome sans Canossa*. Le titre en indique l'esprit. L'auteur veut que la France reprenne le chemin du Vatican, mais sans passer par le vestibule humiliant de Canossa. La formule, au surplus, n'a rien d'inacceptable. Il ne s'agit que de s'entendre sur le sens exact qu'on attache à cette allusion historique. Si l'on comprend l'arrêt de Canossa comme une amende honorable et une pénitence publique, je ne crois pas que personne veuille imposer des préliminaires si pénibles au gouvernement français; mais si ce mot ne signifie rien autre chose que la déférence et les égards qui sont dus à un souverain avec lequel on reconnaît la nécessité de s'entendre, je ne crois pas que le gouvernement français refuse d'y consentir. On pourrait donc arriver sans peine à une formule admissible pour tous. L'essentiel est qu'on aille à Rome et que la conversation reprenne. Or, sur ce point, M. de Monzie, représentant d'une opinion répandue dans son parti, est très formel. Il estime indispensable à l'intérêt de la France, que notre gouvernement reprenne, avec le Saint-Siège, les rapports interrompus depuis la dénonciation du Concordat. Il évite de se placer sur le terrain religieux, pour se cantonner exclusivement sur le terrain politique. Mais, au fond, le résultat serait le même. Un tel ouvrage, et l'attention émue qu'il provoque sont tout ensemble un indice et un progrès.

On en peut dire autant, sur la question des prières publiques, de la lettre adressée par M. Clemenceau au Cardinal Ligon, archevêque de Reims.

Cette lettre a soulevé tout un monde de réflexions.

Le vénérable pasteur de la cité martyre écrivit, il y a quelques semaines, au Président de la République, pour lui demander de faire appel, en faveur du salut national, aux prières de tous les Français qui prient. M. Poincaré, croyant devoir se renfermer dans la réserve que notre Constitution impose au Chef de l'Etat, transmit la lettre cardinalice au Président du Conseil. C'est la réponse de M. Clemenceau qui a été publiée dans la presse.

Sans doute, elle ne donne pas, dois-je écrire: elle ne donne pas encore, aux catholiques, la satisfaction qu'ils souhaitent et qu'ils attendent. Mais, dans les sentiments exprimés, dans le ton choisi, quelle différence avec les manifestations analogues des gouvernements antérieurs! Au lieu d'un refus sec, à peine courtois et glacé d'indifférence, nous trouvons, sous la plume de l'ancien leader anti-clérical, un visible effort de respect sympathique, un désir de bonne entente et presque un regret de ne pouvoir aller plus loin. M. Clemenceau, n'osant pas s'évader de l'interprétation étroite que la politique sectaire a donnée à la loi de séparation, fait remarquer que cette loi interdit au gouvernement toute manifestation confessionnelle. En ceci, d'ailleurs, le président du Conseil fait erreur, et sur l'initiative qu'on lui demande et sur le sens précis de la loi elle-même; on ne peut toutefois s'étonner de trouver chez lui cette opinion. Mais, après avoir invoqué cet obstacle, il invite presque, au moins implicitement, les catholiques et leurs évêques, à se servir de la liberté qui leur est reconnue pour organiser des démonstrations religieuses, et il déclare, en termes déférents et cordiaux, que la sympathie du gouvernement les accompagne.

Il y a bien longtemps qu'on était désaccoutumé de ce langage. Aussi, parmi les plus hauts représentants de l'Eglise de France, et j'ai eu l'occasion d'en interroger quelques-uns, la réponse présidentielle, en dépit du refus qu'elle oppose aux désirs du cardinal Ligon, a-t-elle produit une impression plutôt favorable. On s'attendait, hélas! à cette fin de non recevoir; on ne prévoyait pas ce langage qui est presque une avance. Il y a progrès manifeste. Un pas de plus est marqué dans la voie qui mène à la paix religieuse.

Que ce pas nouveau soit effectué par un homme tel que le président du Conseil, c'est un fait qui, prêté il y a quelques années, aurait soulevé une incrédulité générale et railleuse, mais qui, à l'heure actuelle, ne provoque aucun étonnement. L'ardeur et la clairvoyance patriotiques, élevées si haut chez l'ancien révolutionnaire, ont porté son intelligence et son énergie sur des sommets dont il discerne mieux les véritables intérêts de la patrie.

Donc, je le répète encore une fois, nous marchons visiblement, malgré quelques retardataires tenaces et obtus, vers la paix religieuse. Dieu prépare ses voies; c'est qu'il veut passer. Il passera. Après avoir remporté la victoire sur les ennemis du dehors, la France, la vraie France, obtiendra aussi le triomphe... j'allais écrire: sur les ennemis du dedans. Mais ma plume se refuse à tracer ce mot. Non! ce qu'il faut dire ici, c'est qu'il n'y aura plus d'ennemis du dedans. Ce sera une réconciliation générale entre tous les bons Français, sans vainqueurs ni vaincus à l'intérieur; et les mauvais citoyens qui refuseront d'y prendre part se rejeteront eux-mêmes hors de la communion de la France.

Voilà le rêve que nous aimons à former et dont les contours se précisent à l'horizon. Dieu veuille qu'un jour il se réalise!

François VEUILLOT.

## LES Cent mille hommes sont-ils enrôlés?

Voici le texte officiel d'un récent arrêté ministériel au sujet de la limite de 100,000 hommes à enrôler:

«Attendu qu'a été soumis au gouverneur général en conseil un rapport du ministre de la Justice représentant ce qui suit au sujet des renforts pour le corps expéditionnaire canadien qui seront obtenus sous le régime de la Loi du service militaire de 1917, savoir:

«Il est prescrit par le paragraphe 4 de l'article 13 de ladite loi que, «à moins d'autorisation ultérieure par le Parlement, les renforts prévus sous le régime de la présente loi ne doivent pas dépasser cent mille.» D'après les dispositions de la loi, ces renforts pour le corps expéditionnaire canadien actuellement en service outre-mer doivent être enrôlés par levée sélective, et il est évidemment désirable d'obtenir pour les renforts autorisés les hommes les mieux qualifiés pour le service militaire et dont les occupations civiles peuvent le mieux s'y prêter. Pour atteindre ce but, il est fréquemment nécessaire, dans le procédé de sélection, de suspendre la décision ou d'exiger un certain service stagiaire et de procéder par expérience, considérant que la classe appelée fournit plus d'hommes aptes au service qu'il n'est nécessaire pour l'effectif limité des renforts. Dans le concours pour la sélection surgissent des questions d'aptitude physique au service militaire aussi bien que des questions d'utilité publique de la part des hommes dans leurs occupations ordinaires; il se présente aussi des considérations ou questions de nature sympathique dans les cas d'inconvénients extrêmes pour les particuliers. Il a par conséquent été jugé opportun ou nécessaire dans l'intérêt général que nombre d'hommes qui se sont présentés pour le service soient mis en mesure d'attendre la sélection finale ou la détermination de leur aptitude au service, ce qui a été accompli au moyen d'un congé permanent conditionnel ou d'un congé temporaire, ou en considérant la période d'entraînement en Canada comme un stage durant lequel la recrue, quoique conditionnellement enrôlée dans le corps, peut, pour une raison quelconque, si elle est jugée moins désirable qu'une autre qui peut la remplacer, être finalement congédiée de l'effectif des renforts à fournir.

Rodolphe BOUDREAU,  
Greffier du Conseil privé.

Quel verbiage officiel!

## Notes

..ET..

## Nouvelles

### DE LA BALEINE EN BOITES!

D'ici peu on vendra en Angleterre de la viande de baleine en boîtes, provenant d'usines spéciales installées en Colombie britannique. Quoique la baleine passe pour être en voie de disparition, il en reste encore: en 1916, on en a pris 671 sur la côte Pacifique de l'Amérique du Nord; en 1917, 588. Une seule peut donner jusqu'à quinze tonnes de viande, dix en se restreignant aux meilleurs morceaux: c'est l'équivalent d'un troupeau de trente boeufs, et la qualité est de tous points comparable. N'était la couleur plus foncée, le consommateur d'un filet de baleine croirait déguster un excellent rosbif! Les bouchers de la côte américaine débitent cette viande au prix de 10 sous la livre. Il peut y avoir là une ressource très sérieuse pour l'alimentation de la France et de l'Angleterre, et aussi pour la chaussure, car la peau de la baleine peut être tannée et fournir entre trois et quatre mille pieds carrés d'excellent cuir.

### DECOUVERTE D'UN DOCUMENT ALLEMAND

Le correspondant du Daily Mail, de Londres, à Vladivostok, télégraphie que les Tchèques ont trouvé un document qui démontre que les Allemands et les Autrichiens en Sibirie sont en relation directe avec Berlin.

Voici ce document:

«Télégramme de Berlin. No 772-650-1918. A tous les Allemands et Autrichiens prisonniers de guerre en Russie.

«1. Tout homme qui se distinguera pendant sa captivité par quelque œuvre utile à son pays pourra compter sur l'amélioration de son sort.

«Et attendu qu'il est jugé essentiel que les pouvoirs conférés et

les mesures autorisées pour la levée des renforts se continuent et soient employés ou invoqués dans le but de lever au Canada et d'envoyer au moins cent mille hommes valides pour le service d'outre-mer;

«Par conséquent, afin d'éliminer tout doute, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en conseil, à la recommandation du ministre de la Justice et conformément aux pouvoirs conférés par la Loi des mesures de guerre, 1914, ou dont le Gouverneur en conseil est actuellement revêtu, d'établir le règlement suivant, qui est par les présentes établi en conséquence:

### Règlement

«Tous les pouvoirs conférés par la Loi du service militaire de 1917 et par les règlements établis sous le régime de cette loi ou sous l'empire de la Loi des mesures de guerre, 1914, et qui ont été jusqu'ici exercés ou pouvant actuellement être exercés afin d'obtenir des renforts pour le corps expéditionnaire canadien actuellement en service actif outre-mer, ainsi que les mesures qui ont été décrétées ou autorisées à cette fin restent en vigueur et seront exécutées jusqu'à ce que le nombre d'hommes obtenus sous l'empire de la Loi du service militaire de 1917 et desdits règlements, et qui se sont embarqués ou ont été envoyés ou qui s'embarqueront en Canada ou en seront envoyés pour le service d'outre-mer dans ledit corps, atteigne un total de cent mille.

Rodolphe BOUDREAU,  
Greffier du Conseil privé.

Quel verbiage officiel!

## Notes

..ET..

## Nouvelles

### REQUISITION DU BLE EN SAXE

On mande de Weimar qu'en présence de l'hostilité montrée par de nombreux paysans à livrer les quantités de blé qui leur ont été fixées, le département saxon de l'agriculture prend une grave décision qui est appelée à produire une grande émotion parmi la population rurale. Le département vient d'arrêter que les paysans convaincus de n'avoir pas livré tout le blé qu'ils devaient, n'auront plus le droit de s'approvisionner eux-mêmes; leur récolte intégrale sera saisie et ils recevront la même répartition de pain que le reste de la population.

### L'ENNEMI EST ENCORE PUISSANT

Nous extrayons de *L'Homme libre*, (1er août), le journal de Clemenceau:

«Certes, l'ennemi est loin d'être abattu, il est capable de livrer encore de nouvelles offensives. Ses réserves ne sont pas épuisées et il cherche à en constituer d'autres. L'annexion des provinces russes, dont il avait, il y a quelques mois, proclamé hypocritement l'indépendance, aura surtout pour effet immédiat de lui procurer des recrues. Nous avons encore des luttes sévères en perspective.»

«2. Tout homme qui obéira à ce ordre bénéficiera, à son retour au pays, d'une permission de deux mois.

«3. Tout homme qui ne travaillera pas en Russie au bénéfice de son pays sera, à son retour, puni sévèrement.

«4. Tout homme qui ne se comportera pas comme il le doit pendant sa captivité ou trahira son pays sera puni de la manière la plus sévère. Pour la découverte des traités, on a fixé un crédit de 375 millions de francs.»

Ce document porte la signature des deux empereurs.

\*\*\*

### LE ROI DE BAVIERE A SON PEUPLE

A l'occasion de la quatrième année de guerre, le roi de Bavière a adressé à son peuple, pour le remercier «dans cette heure difficile», une proclamation dans laquelle il dit notamment:

«Contre notre espérance, la quatrième année de guerre se termine sans nous avoir apporté la paix. Les armées de l'Allemagne ont résisté aux assauts ennemis avec une bravoure incomparable et ont assuré notre situation à l'Est. Elles ont battu l'ennemi à l'Ouest, mais ce n'est pas notre faute si nous commençons maintenant la cinquième année de guerre. Nos adversaires, malgré leurs insuccès, ne sont toujours pas disposés à faire la paix. Il faut continuer à combattre et à supporter toutes les fatigues et les privations avec la ferme espoir que Dieu fera triompher notre juste cause.»

\*\*\*

### REQUISITION DU BLE EN SAXE

On mande de Weimar qu'en présence de l'hostilité montrée par de nombreux paysans à livrer les quantités de blé qui leur ont été fixées, le département saxon de l'agriculture prend une grave décision qui est appelée à produire une grande émotion parmi la population rurale. Le département vient d'arrêter que les paysans convaincus de n'avoir pas livré tout le blé qu'ils devaient, n'auront plus le droit de s'approvisionner eux-mêmes; leur récolte intégrale sera saisie et ils recevront la même répartition de pain que le reste de la population.

\*\*\*

### L'ENNEMI EST ENCORE PUISSANT

Nous extrayons de *L'Homme libre*, (1er août), le journal de Clemenceau:

«Certes, l'ennemi est loin d'être abattu, il est capable de livrer encore de nouvelles offensives. Ses réserves ne sont pas épuisées et il cherche à en constituer d'autres. L'annexion des provinces russes, dont il avait, il y a quelques mois, proclamé hypocritement l'indépendance, aura surtout pour effet immédiat de lui procurer des recrues. Nous avons encore des luttes sévères en perspective.»

### La Prière Pour la Paix \$2. le cent

La CROIX, 27 rue St-Gabriel,  
MONTREAL

Avez-vous payé votre contribution à  
la CROIX?

**Déclarations importantes**

DU  
**Président du Conseil  
d'Autriche**

Le nouveau président du Conseil d'Autriche, le baron Hussarek, s'est présenté devant la Chambre des députés autrichienne. Il a prononcé un discours programme au cours duquel il a déclaré entre autres choses :

« Cette guerre formidable met son empreinte sur tous les événements publics et assigne impérieusement ses buts à l'activité politique ; il s'agit d'arriver à obtenir une fin victorieuse à la lutte terrible dans une ferme union avec notre vieil allié, l'empire allemand, auquel nous unissent les liens indissolubles de l'amitié et de la fidélité toujours encore resserrés dans le feu des combats et qui sont en voie de devenir encore plus intimes pour l'avenir, ainsi qu'avec les braves compagnons de lutte que cette guerre nous a donnés.

« Il s'agit, après les années pendant lesquelles ont été mis à l'épreuve l'énergie et les incomparables exploits de nos braves armées, d'arriver à une paix honorable au sujet de laquelle les hommes d'Etat qualifiés des empires centraux ont exprimé souvent d'une façon non ambiguë que leurs intentions étaient dénuées de toute idée de menace à l'égard de qui que ce soit et tendant à la réconciliation générale des peuples. (Applaudissements.)

« Le gouvernement, autant que ce sera en son pouvoir, emploiera toutes ses forces pour contribuer à atteindre ce résultat ardemment désiré pour lequel il ne suffit pas de déployer des forces vers l'extérieur, mais il faut, à un égal degré, de la force intérieure et de la résolution. (Applaudissements.)

« Pour arriver à atteindre ce but, il faut absolument, au préalable, une collaboration constitutionnelle constante avec les représentants qualifiés de la nation, collaboration que le gouvernement maintiendra inviolablement. »

A la Chambre des seigneurs, le président du Conseil Hussarek a fait cette autre déclaration sur le programme du gouvernement.

Il a affirmé que la guerre, dès le début, avait été pour les empires centraux une guerre de défense et qu'elle a toujours le même caractère pour eux.

« Les empires centraux sont prêts à conclure une paix honorable aussitôt que leurs adversaires renonceraient à des visées hostiles tendant à anéantir ou à amoindrir les empires centraux.

« Les hommes d'Etat de la Quadruple ont déclaré à plusieurs reprises, d'une manière non équivoque, qu'ils poursuivent la paix dans un sens de justice, sur des bases acceptables et réalisables pour les deux parties.

« Mais aussi longtemps que les adversaires croiront qu'ils peuvent dicter la paix unilatéralement, il ne reste aux empires centraux qu'à poursuivre la guerre avec la décision et l'intensité voulues.

« Le gouvernement s'emploiera de toutes ses forces, avec enthousiasme, pour aider ceux qui sont chargés de faire la guerre. La monarchie peut avoir pleine confiance dans son armée et ses alliances. Elle obtiendra une paix bonne et honorable. L'alliance avec l'Allemagne, créée par la sagesse de nos monarques et de nos hommes d'Etat éminents, sera renforcée dans le sens d'une communauté pacifique durable. »

M. Hussarek a affirmé le désir de la monarchie de conserver aussi,

après la guerre, ses relations avec ses autres alliés, disant :

« Il n'y a rien en cela de menaçant pour nos adversaires. Le caractère guerrier des alliances de la monarchie provient uniquement de ses adversaires. Il disparaîtra aussitôt que ceux-ci tendront la main pour la paix. Nos alliances, sont, dans leur essence, de nature à s'adapter à l'organisation de la paix de tous les peuples civilisés du monde réconcilié. »

**A nos lecteurs**

Quand vous voulez recevoir la Croix à une nouvelle adresse, ou que vous avez l'intention de cesser de la recevoir, informez-en notre administration vous-même, par lettre. Ne comptez pas, pour ce faire, sur votre maître de poste, en lui confiant un numéro de la Croix sur lequel vous avez écrit « refusé » ou d'autres mots analogues. Ce numéro, nous avons constaté que plusieurs maîtres de poste, par une grossière négligence, ne nous le faisaient jamais parvenir et qu'ils ne nous avertissaient même pas, par une carte postale qu'ils sont au moins tenus de nous envoyer à la place dudit journal, que vous l'avez « refusé ».

Il résulte que, n'étant pas averti de faire autrement, nous continuons à vous adresser régulièrement la Croix et que nous sommes en droit, en vertu des décisions judiciaires concernant les journaux, de vous en demander le paiement jusqu'au jour où nous avons pris connaissance de votre refus.

Ainsi donc, dans votre intérêt, prenez la peine de vous mettre directement en communication avec nous, par une carte postale ou une lettre affranchie en bonne et due forme, lorsque vous avez quelque instruction à nous donner.

L'ADMINISTRATION.

**LE PORTRAIT DU PAPE  
ET, AU VERSO,  
La Prière pour la Paix**

(Lustré en or, format 3 par 5 pouces)  
En vente à la « Croix », 27 rue Saint-Gabriel, Montréal.  
\$12.00 le mille, \$2.00 le cent,  
5 sous l'unité.

**Co qu'il ne faut pas oublier**

« Ceux qui écrivent et répandent des journaux et publications, qu'aime l'esprit catholique, méritent bien de la religion et de l'Eglise. »

LEON XIII.

**SUR LA**

**Question de la Guerre**

**La "Croix" s'inspire**

**A ROME**

**Et se documente aux**

**Meilleures sources d'information.**

**Demandez le numéro d'Août de  
L'IDEAL CATHOLIQUE**

La grande question actuelle : le  
**BAS-CANADA AUTONOME**  
Qui sauvera la race canadienne-française

Nous demandons aux lecteurs de la "CROIX" de faire une

**GRANDE PROPAGANDE**

DE

**L'Idéal Catholique**

DANS LES MILIEUX POPULAIRES

Relié, L'IDEAL CATHOLIQUE fera, chaque année, un magnifique volume de 11 pouces par 14 pouces avec une couverture de luxe et de belles illustrations.

**ABONNEMENT :**

Un an, 1 exemplaire chaque mois	2.00
Un an, 5 exemplaires chaque mois	\$ 7.00
Un an, 10 exemplaires chaque mois	\$ 10.00
Un an, 20 exemplaires chaque mois	\$ 16.00
Un an, 50 exemplaires chaque mois	\$ 30.00

Adressés à une ou plusieurs personnes et à un ou plusieurs bureaux de poste.

**L'Idéal Catholique**

27, rue Saint-Gabriel, Montréal.

**LA CITE MYSTIQUE**

Bel ouvrage in-8 en huit forts volumes dont les cinq premiers sont parus les autres devant suivre bientôt. En vente chez la traductrice, Rose de Lima Dumas, Saint-Jean-Chrysostome, comté de Lévis, P. Q., Canada, au prix de six dollars, payables en une fois, par chèque au pair ou par mandat-poste accompagnant la commande, frais d'envoi à charge des destinataires.

**LES FOURRURES**

**Desjardins**

Le plus beau, le plus riche et le plus utile cadeau que vous puissiez offrir — c'est une fourrure, — et la meilleure place pour vous procurer un cadeau de ce genre, c'est à la MAISON DESJARDINS où le choix est plus grand que partout ailleurs et où les prix sont toujours raisonnables.

On n'aura chez nous que l'embarras du choix.

Tous les articles que nous offrons — manteaux, paletôts, pélerines écharpes, tours de cou, manchons, casques, etc., etc., sont confectionnés avec les pelletteries les plus belles et les mieux choisies, les doublures les plus solides et les plus nouvelles, et d'après les modèles les plus en vogue et les plus jolis.

VISITEZ-NOUS SANS RETARD

Nos salons d'exposition sont ouverts au public tous les soirs, et les visiteurs sont les bienvenus.

**Chas Desjardins & Cie**

ILIMITEE

130, RUE SAINT-DENIS MONTREAL

# L'Évangile

Le quatorzième Dimanche après la Pentecôte

S. Matthieu, VI

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Personne ne peut servir deux maîtres : car s'il aime l'un, il haïra l'autre ; et s'il respecte l'un, il méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez ni de la nourriture nécessaire à la vie, ni des vêtements qui doivent couvrir votre corps. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Considérez les oiseaux du ciel : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amaissent rien dans les greniers ; cependant votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus que les oiseaux du ciel ? Et qui d'entre vous peut, avec tous ses soins, ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée ? Et pour le vêtement, de quoi vous inquiétez-vous ? Voyez les lis des champs, comme ils croissent ; ils ne travaillent point, ils ne filent point ; cependant je vous déclare que Salomon lui-même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir ainsi une herbe des champs qui est aujourd'hui, et qu'on jettera demain dans le feu, comment pourrait-il vous oublier, hommes de peu de foi ? Soyez donc sans inquiétude, et ne dites point : Que mangerons-nous ? que boirons-nous ? ou, de quoi nous vêtirons-nous ? Ce sont là les soins qui occupent les païens ; mais pour vous, votre Père connaît tous vos besoins. Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.

## Le calendrier de la semaine

- Dimanche, 25—XIV ap. Pent. S. Louis.
- Lundi, 26—St. Zéphirin, pape et mart.
- Mardi, 27—S. Joseph de Calananz.
- Mercredi, 28—S. Augustin, év., conf. et doct.
- Judi, 29—Décollation de S. J.-B.
- Vendredi, 30—Ste Rose de Lima, vierge.
- Samedi, 31—S. Raymond Nonnat, conf.

## Au fond de l'abîme

Borden réserve de plus lourds sacrifices pour les Canadiens

M. Borden est arrivé d'Angleterre avec ses collègues. Comme d'habitude il a engagé d'avantage là-bas les ressources du Canada. En débarquant sur notre sol, son premier mot a servi à nous apprendre que nous n'étions pas encore au plus creux de l'abîme qu'il nous a préparé. Dans une interview qu'il a eu le soin de se ménager avec un journaliste, il a laissé entrevoir les sacrifices nouveaux qu'il exigerait du Canada pour la guerre. Faisant allusion à la conférence impériale, à laquelle il a participé comme premier ministre, il a déclaré : "Les représentants canadiens, ont suivi la politique bien définie de la conférence de toujours sauve-

garder la complète liberté d'action du gouvernement et du parlement canadien dans les méthodes à adopter pour la coopération du Canada et des autres parties de l'Empire à un but commun."

Mais cette autonomie est factice. En réalité c'est Londres qui mène Borden, et par Borden, le Canada.

Il ajouta que, pour réaliser ce but, "avant la fin de cette année, d'autres décisions importantes devront nécessairement être prises".

"Durant notre séjour en Angleterre, dit ensuite sir Robert, mes collègues et moi fûmes activement et exclusivement dévoués aux affaires publiques. Le travail de la conférence impériale de guerre, dont un résumé a déjà été publié, couvrit beaucoup de sujets variés. Dans certains cas, on a pris des décisions finales et définitives ; dans d'autres, des comités représentant la Grande-Bretagne, les dominions autonomes et l'Inde furent investis du pouvoir d'étudier certains sujets et de les soumettre à l'approbation de l'Empire ; dans d'autres cas encore, on passa des résolutions recommandant à la considération de chaque gouvernement des rapports déjà établis par des comités.

"Presque toutes les décisions auxquelles est venu le cabinet de guerre sont de nature confidentielle et, par conséquent, ne peuvent être rendues publiques. Elles avaient une relation intime avec la poursuite de la guerre dans les différents milieux."

Ainsi, les Canadiens sont mis dans la fournaise jusqu'au cou sans savoir s'ils pourront en sortir ou si leurs énormes sacrifices leur seront quelque peu profitables. M. Borden continue :

"L'unité d'action, de plus grands préparatifs, la coopération dans l'utilisation des ressources, l'emploi le plus puissant du pouvoir en hommes, sur terre, sur mer ou dans les airs, tels sont les sujets qu'on a pris en sérieuse considération de la première à la dernière séance, avec l'aide et l'avis des plus grands experts.

"Les conclusions au sujet de l'heure présente furent atteintes et, avant la fin de cette année, des décisions importantes devront être prises. Plusieurs de ces sujets furent spécialement étudiés par un comité du cabinet impérial de guerre, consistant en les premiers ministres du Royaume-Uni et des dominions et le général Smuts, représentant le premier ministre du Sud-Africain. Lord Milner, secrétaire d'Etat, était aussi un membre de ce comité. Leurs délibérations continuèrent encore, lors de mon départ et l'on n'avait alors pris aucune décision absolue.

"De ces travaux on peut avoir une idée vivante du grand effort de la Grande-Bretagne dans la guerre. Cet effort a été stupéfiant non seulement dans la création et l'organisation d'armées innombrables, mais aussi dans l'aide financière apportée aux nations alliées, en leur fournissant le matériel complet essentiel à la guerre, en voyant, à l'aide des moyens de transport, aux équipements, aux munitions, au matériel de guerre, en canons, en fusils, en chars d'assaut, en aéroplanes de cent types différents ; dans les opérations navales couvrant les mers du monde ; dans la construction d'engins de guerre et de vaisseaux marchands. Pour ne donner qu'un exemple, soixante pour cent des armées immenses qui ont laissé les ports des Etats-Unis, durant les cinq derniers mois, ont été transportées dans des vaisseaux anglais, sans quoi ce transport n'aurait pu s'effectuer.

"On a fait des arrangements efficaces pour établir un service de communication directe entre les premiers ministres des Dominions et le premier ministre du Royaume-Uni.

"Pendant que les représentants des dominions seront à Londres, telle communication aura lieu au bureau du conseil, pendant leur absence, elle pourra se faire grâce à des arrangements qui rendront pos-

sibles les consultations dans le plus bref délai.

"Outre le travail de la conférence de guerre et du cabinet, mes collègues et moi avons traité avec plusieurs départements du gouvernement anglais des questions qui se rattachaient au ministère de la guerre, à l'Amirauté, au département des transports, des vivres, du service national, de l'aviation, des munitions et à la chambre de commerce.

"Mais ces décisions ne peuvent être publiées."

Toujours le secret!

## Pour la paix

A minuit, le 29 juin, au cours d'une nuit d'adoration devant le Saint Sacrement exposé, le Saint-Père a célébré, à la basilique de Saint-Pierre la messe pour la paix et le rétablissement de la justice et de la charité dans le monde.

Un grand nombre de prélats, de prêtres et les membres de l'Archiconfrérie de l'Adoration nocturne entouraient le Pape pendant cette nuit d'adoration.

Rien ne distinguait au chœur les prélats des autres membres du clergé. Tous portaient le rochet sur la soutane noire. Pareillement, parmi les fidèles, les rangs de la société étaient confondus : des gens du peuple et des familles princières, des familles d'employés et des familles de l'aristocratie.

A la communion, les adorateurs laïques s'approchèrent de la Sainte-Table. Durant plus d'une heure ils s'y succédèrent sans interruption et tous, de la main du Pape, reçurent la sainte Eucharistie.

"Rarement, écrit le représentant de la Croix, de Paris, à Rome, la personne du Souverain Pontife aura produit une pareille impression de majesté qu'en cette nuit où il avait paru vouloir surtout reprendre ses fonctions de président de l'Archiconfrérie de l'Adoration nocturne. On se serait cru revenu aux jours de la primitive Eglise, où le Pontife suprême célébrait dans le secret de la nuit, les mystères sacrés. L'observation est de publicistes qui écrivent pour la grande presse indifférente ; et ils notent que, justement, la grande veillée de l'adoration et du sacrifice s'est déroulée au lieu même où les premiers martyrs versèrent leur sang pour le Christ, dans l'immédiat voisinage de la tombe des deux grands apôtres Pierre et Paul. D'autres ont songé à la grande nuit où le Christ Jésus lui-même, instituant l'Eucharistie, adressa à son Père la grande prière sacerdotale :

## LE CONCOURS POLONAIS

Il est notable que le bel effort accompli par les Polonais sur le front russe n'ait pas été mieux soutenu et qu'une action efficace des Alliés ne soit pas intervenue à temps pour utiliser un si précieux concours. Il y avait un moment où cette intervention aurait pu être décisive. Faut-il rappeler que plus d'un million de Polonais ont combattu dans l'armée russe ; l'année dernière encore, il y avait dans les rangs environ 500,000 soldats et 30,000 officiers. Ces hommes, animés du plus ardent patriotisme et d'une culture très supérieure à celle du soldat russe, fidèles et braves, disciplinés et en général réfractaires aux théories anarchistes, auraient pu jouer sans aucun doute un rôle important. Il va sans dire que l'Allemagne, redoutant derrière le front russe la présence d'une armée polonaise, dont elle connaissait l'esprit, se concerta avec les maximalistes pour désorganiser les unités suspectes et dangereuses.

C'est le "généralissime" Krylenko qui fut l'instrument de ces manœuvres. Il somma l'armée polonaise d'adopter le système des Soviétiques et dénia toute autorité aux Comités polonais ententophiles. On sait à quelle résistance il se heurta et quelles atrocités furent commises contre les officiers et soldats polonais. Même sur les terres, dont le caractère était nettement polonais, le gouvernement ukrainien encourageait une épouvantable jacquerie et les Polonais en étaient les principales victimes.

Dowbor-Musnicki, qui jusque-là a tout fait pour garder envers le gouvernement maximaliste une stricte neutralité, ne voulant pas, par principe, se mêler aux questions intérieures russes, se vit forcé d'engager une lutte en règle. Il concentra à Bobrujsk le reste de ses troupes réduites à 20,000 hommes au plus. Les autres divisions, harcelées par les bandes maximalistes, traquées, opprimées, affamées, ne purent rejoindre le corps principal. Après avoir soutenu des luttes sanglantes, devant faire front contre les bolcheviks et les Allemands à la fois, livrés à eux-mêmes, ayant perdu tout contact avec le monde, comprenant l'impuissance de toute insistance, les Polonais étaient obligés de mettre bas les armes et le général Musnicki dut signer avec le délégué du haut commandement allemand, le major Wulffen, une convention de neutralité. Cette convention, arrachée au général Musnicki après que les négociations pour l'amener à se mettre sous l'autorité nominale du Conseil de régence de Varsovie eurent échoué, équivalait à la démobilisation. C'était une perte regrettable. Une unité parfaitement organisée, animée du meilleur esprit, disposant de 20,000 hommes, 8,000 baïonnettes et 2,000 sabres, 125 mitrailleuses, 130 canons de campagne, plusieurs autos blindées et avions et enfin un matériel technique suffisant pour équiper une armée de 100,000 hommes, se rendait faute d'avoir été secourue à temps. Cette convention n'avait point le caractère politique ni la valeur de symptôme que les Allemands ont voulu lui prêter. Les Allemands durant ces négociations ont dû bien s'apercevoir que le corps de Musnicki n'était pas plus facile à manier que n'avaient été les légions du général Pilsudski. La responsabilité de cette convention incombe tout entière aux maximalistes qui ont fidèlement servi les intérêts germaniques en plaçant les polonais dans une situation sans issue. Comme l'a dit Lord Robert Cecil à la Chambre des Communes anglaises, une partie des forces polonaises a été réduite, sous la contrainte de circonstances, à chercher un *modus vivendi* avec les Allemands.

Il n'en reste pas moins que la présence en territoire russe d'importantes forces polonaises, organisées ou dispersées, est encore pour l'Allemagne un continuel sujet d'inquiétude. Aussi poursuit-elle contre ces forces, qui pourraient lui ménager des surprises redoutables, une action méthodique tendant à les mettre les unes après les autres dans l'impossibilité de reprendre la lutte.

Les débris du corps polonais, formé en Bessarabie et commandé par le général Stankiewicz, auquel ont pu se joindre le restant des 1er et 11e corps, ont réussi à traverser le Dnieper. Les dernières dépêches nous apprennent qu'après une lutte acharnée ils ont rejoint les forces tcheco-slovaques. Il est intéressant de noter que le gros des forces polonaises du IIIe corps se composait des Polonais ayant fait parti du "corps auxiliaire polonais" — c'est le nom officiel des légions polonaises de Galicie levées pour lutter contre l'ennemi de la Pologne, le tsarisme, par le patriote Pilsudski, lui-même aujourd'hui emprisonné à Magdebourg pour avoir refusé de prêter serment aux Austro-Allemands. Une partie de ces légions, désignée sous le nom de la "Brigade des Carpathes" et commandée par le général Haller, se trouvait sur le front roumain, quand elle ap-

prit en février la nouvelle du traité de Brest-Litavsk qui livrait à l'U. R. S. S. le pays foncièrement polonais de Chohn. Indignée, elle se fraya un chemin à travers le front, en livrant de sanglants combats aux régiments croates et alla rejoindre le IIIe corps polonais en Bessarabie. Après des luttes extrêmement sanglantes, le général Haller, à son tour, s'est vu obligé de dissoudre officiellement son corps.

## LE Dernier manifeste du Kaiser

A l'occasion de la cinquième année de guerre, l'empereur d'Allemagne a lancé à son armée, à sa marine et à son peuple, une proclamation dont nous détachons les passages suivants :

"Les résultats atteints à l'est par nos armées et assurés par les conclusions de paix renforceront ce qui s'achève à l'ouest, dit-il. Cela nous donne la ferme certitude que l'Allemagne sortira forte et vigoureuse de l'épreuve des peuples qui a jeté à terre tant de puissantes nations.

"En ce jour mémorable, nous pensons avec douleur aux lourds sacrifices qui ont dû être infligés à la patrie. De grands vides ont été causés dans nos familles. Les peines de cette terrible guerre n'ont épargné aucune maison allemande. Ceux qui, encore enfants, ont assisté avec leur enthousiasme de jeunesse au départ des premières troupes, sans eux-mêmes aujourd'hui auprès de leurs pères et de leurs frères au front, comme combattants.

"Un devoir sacré ordonne de tout faire afin que ce sang précieux ne coule pas en vain. Rien n'a été négligé afin de ramener la paix dans le monde ravagé ; mais dans le camp adverse la voix de l'humanité ne trouve encore aucun écho. Aussi souvent que nous avons prononcé des paroles de conciliation, c'est le dédain et la haine qui ont répondu. Nos adversaires ne veulent pas encore de la paix ; sans pitié, ils souillent le fier nom allemand par des calomnies toujours nouvelles.

"Les armées américaines ne nous effrayent pas, ni la supériorité numérique, c'est l'esprit qui provoque la décision, affirme-t-il. Ce fait est enseigné par l'histoire de la Prusse et de l'Allemagne, comme aussi par le cours de la campagne jusqu'à ce jour.

"En fidèle camaraderie avec l'armée, ma marine combat avec la volonté inébranlable de vaincre contre un adversaire plusieurs fois supérieur en nombre. Malgré les efforts réunis des plus grandes puissances maritimes, les sous-marins mènent le combat opiniâtement, certains du succès, contre la force combattive vitale de l'ennemi effluant sur la mer."

## Berlin et les Finlandais

Un télégramme de Moscou annonce que le représentant de l'ambassade d'Allemagne dans cette ville, agissant au nom du gouvernement finlandais, et le représentant du conseil des commissaires du peuple de la République de Russie ont signé un accord selon lequel :

1° Sont libérés tous les citoyens russes et finlandais arrêtés en Finlande et en Russie pour raison politique, y compris ceux inculpés d'espionnage ou de contrebande de guerre ;

2° Est formée une chancellerie de deux représentants finlandais auprès du consulat allemand à Petrograd et deux représentants russes auprès du consulat de Norvège à

Helsingfors, tous quatre bénéficiant de l'inviolabilité diplomatique et de la libre traversée de la frontière, de part et d'autre ;

3° La frontière sera ouverte aux Finnois rentrant de Russie en Finlande et qui seront munis de passeports émanant des consulats de Norvège. La frontière ne pourra être refermée que sur l'ordre des autorités militaires et après information du consulat chargé des intérêts de la partie adverse ;

4° Le premier échange de personnes arrêtées sera celui des citoyens finlandais arrêtés à Petrograd, contre les citoyens russes Kamenef, Savitsky, Wolf, etc. Dorénavant, les consulats défendant les intérêts respectifs seront informés des nouvelles arrestations et recevront des documents justificatifs. Ils auront le droit de protester.

## La colonisation

— par — Mgr Labrecque

Nous extrayons d'une récente lettre circulaire de Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, sur la colonisation, les notes suivantes :

"La colonisation, il est à peine besoin de le rappeler, est de première importance au point de vue économique comme au point de vue national et religieux. Dans les temps critiques où nous vivons, plus que jamais l'on comprend que la vie matérielle de l'homme repose avant tout sur l'agriculture. « Je vous ai donné les fruits de la terre, dit le Seigneur, afin qu'ils vous servent de nourriture » (Gen. I, 29).

"Dans notre province surtout, l'agriculture forme la base nécessaire de la véritable prospérité ; elle est la principale source de la richesse nationale, et constitue presque exclusivement la fortune réelle de notre pays, qui doit, par conséquent, chercher en elle son développement normal et son équilibre économique.

"De plus, la vie des champs est en si parfaite harmonie avec l'âme religieuse et nationale de notre race, que le moyen par excellence de garder les nôtres français et catholiques, c'est de les attacher à l'agriculture. Au point de vue moral, en particulier, vous en faites l'expérience tous les jours, c'est dans les campagnes que l'on retrouve le plus encore la foi robuste, la simplicité de vie, les pieuses traditions, sauvegardes efficaces de l'esprit profondément religieux qui fait la gloire et le bonheur de notre peuple.

"Voilà pourquoi le clergé canadien français, évêques en tête, a toujours regardé la colonisation comme une oeuvre éminemment sacerdotale, digne des efforts les plus généreux."

MORT DE

## Sir H. Archambault

Sir Horace Archambault, juge-en-chef de la cour d'appel, à Montréal, est décédé subitement à la résidence de son beau-frère, à Trois-Pistoles.

En 1889 il fut nommé conseiller législatif. Il fut procureur général et président de la chambre haute sous les administrations Marchand et Parent. Il devint juge puisné de la cour du Banc du Roi en 1908.

Avez-vous payé votre contribution à la CROIX?